



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Dixon Lynne et Oliver pour la construction d'une remise à outils et la pose d'un bain nordique, parcelle 3630, folio 24, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit « La Condémine » à Ayer – coordonnées 2'612'558 / 1'1114'621

Zuber Marie-Claire pour la construction d'une place de parc, parcelle 22, folio 1, zone d'habitation H40, située au lieu dit « Le Village » à Vissoie – coordonnées 2'611'438 / 1'118'298

De Turckheim Bertrand pour l'installation d'un cabanon de jardin, parcelle 1818, folio 14, zone résidentielle 0.70, située au lieu dit « L'Achelli » à St-Luc – coordonnées 2'611'976 / 1'119'150. Projet en dérogation à l'article 44 du RCCZ de St-Luc « Pente des toits »

Papaux Michael pour la transformation d'un chalet, parcelle 1900, folio 12, propriété de Papaux Michael, Progin Grégoire et Monique et Julier Jean-Marc, zone résidentielle H70, située au lieu dit « Les Tsatéletts » à St-Luc – coordonnées 2'611'960 / 1'119'015

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 5 novembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE